

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04 Séance du 25 Septembre 2020

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt à 19 heures 00, le conseil municipal de la commune de **PIERRERUE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier DERUPTY, Maire.

Date de convocation : 21/09/2020

PRESENTS : Didier DERUPTY, Agnès GUERRINI, Kévin ROLANDO, Honorine BOURHY, Christophe INGLEBERT, Florian JEAN, Dominique GORENFLOT.

ABSENTS : ayant donné procuration : Alain MATHIEU a donné pouvoir à Florian JEAN, Fabienne MILLET a donné pouvoir à Agnès GUERRINI, Hervé DAUBET a donné pouvoir à Honorine BOURHY, et Michel PIGAGLIO a donné pouvoir à Didier DERUPTY.

Arrivée de M DAUBET à 19H50 ; arrivée de M. PIGAGLIO à 20H19.

Secrétaire de séance: Agnès GUERRINI

Approbation du compte rendu du conseil Municipal n° 03 du 21/08/2020 : **Reporté.**

M. le Maire fait part à l'assemblée :

-les commissions doivent-elles être mises en délibération au conseil, ou évoquées simplement lors de réunions de travail. Pour rappel les communes en dessous d'un certain seuil d'habitant dont la commune fait partie ne sont pas tenues d'avoir des commissions. M. Dominique GORENFLOT s'enquiert de la mise en place de la commission marché.

- Suite aux problèmes de vitesse sur la commune la gendarmerie de Forcalquier s'est déplacée à la demande du maire afin d'effectuer des contrôles. Elle n'a relevé aucune infraction. M. Dominique GORENFLOT indique qu'un administré a suggéré la mise en place d'une chicane au niveau du cimetière. Des aménagements des entrées du village sont prévus dans le Plan Guide ainsi qu'un chiffrage. Ce tronçon routier est départemental. Le radar pédagogique avait été mis en place afin de rappeler aux conducteurs leur vitesse mais il a eu l'effet inverse certaines personnes se sont amusées à le tester pour analyser leur prouesses de vitesse !

- Des arbres menaçants ont été abattus au bord du ruisseau de Pierrerue par l'entreprise Gervasoni. Un don de bois a été proposé à l'association « Autour du four ».

- Compte rendu de Florian JEAN sur la réunion du SIIRF :

Changement du président, le nouvel élu étant M. Michel DALMASSO, prochain gros travaux l'évacuateur de crues évalué à plus de 5 millions d'euros subventionné à 80%. Les travaux devraient être terminés en 2023.

- Compte rendu d'Agnès GUERRINI sur la réunion du Parc Naturel Régional du Luberon :

Alain MATHIEU étant absent Madame GUERRINI est suppléante ; réélection du nouveau Président sortant Madame Dominique SANTONI Maire d'APT.

Election de M. Alain MATHIEU au bureau du Parc en tant que représentant du bassin de Forcalquier. Le renouvellement de la charte du Parc est en cours de préparation.

- Compte rendu d'Agnès GUERRINI sur les réunions du SDE 04:

-Réunion de la semaine dernière : elle portait sur la présentation syndicat et activité et zones d'action sur le 04.

-Réunion du 22/09 : Election du nouveau président, président sortant M. René MASSETTE ne s'est pas représenté. Trois candidats: Robert GAY, Fabrice PAUL, Pierre POURCIN. Election de monsieur Robert GAY comme nouveau président du SDE 04.

-Mise à jour des travaux de perception du City Stade.

-Samedi 26 Septembre au bistrot chez Cocotte aura lieu le premier club des entrepreneurs et une démonstration de forge sur le marché.

M. le Maire donne lecture des principaux éléments du communiqué de presse relatif aux nouvelles directives de lutte contre la propagation du Covid 19. Les indicateurs étant en hausse, le port du masque est obligatoire sur les marchés.

- aliénation de la maison Petrucci, nous devons effectuer une visite si la propriétaire nous y autorise, nous avons contacté son notaire via le nôtre nous attendons un retour.

- dans le cadre du téléthon l'association le fils de nos loisirs demande le prêt de la salle communale. Ce prêt pourra s'effectuer sous réserve de contraintes sanitaires inconnues à ce jour.

- la réunion du vendredi 25 septembre 2020 avec la Sem s'est faite en présence du maire et du 1^{er} adjoint. La SEM n'est pas opposée à négocier un avenant au contrat.

ORDRE DU JOUR :

1/ Rapport collectif annuel 2019 du délégataire sur les services de l'eau potable et de l'assainissement:

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du rapport du délégataire sur les services de l'eau potable et de l'assainissement, le conseil municipal prend acte du rapport.

2/ Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement collectif

2019:

Madame Claire COUPIER fait part du rapport 2019, les membres du conseil municipal après avoir délibéré votent l'approbation du rapport à l'unanimité.

3/ Souscription emprunt maison préemptée:

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal que nous avons eu les propositions de trois banques, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Banque Postale pour des montants de 80 000 et 100 000 euro sur 15 et 20 ans. Après comparaison le Crédit Agricole propose les taux les plus bas et la souscription sur 20 ans nous permettrait d'avoir des remboursements mensuels moindres.

Les membres du conseil municipal après avoir délibéré votent à l'unanimité la proposition du CRCA pour un montant de 100 000 euros sur 20 ans.

4/Achat cases du columbarium:

Agnès GUERRINI fait part au conseil municipal des propositions des établissements Munier et Funexia. Le devis de Munier étant trop onéreux il n'est pas retenu, celui de Funexia s'élève à 2779.00 euros TTC pour six cases.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité,

5/Questions diverses:

- Madame Agnès GUERRINI fait part au conseil qu'un habitant a contacté la mairie pour signaler la présence d'une quinzaine de chats errants en haut du quartier des Aires. Elle rappelle que pour faire venir la fourrière il faut publier un arrêté stipulant l'endroit exact et le nombre précis de chats présents dans ce lieu. La fourrière se déplace et capture les chats mais il ne sera procédé à aucune euthanasie ni stérilisation.
- Des barrières ont été installées au hameau des Nevières pour délimiter l'aire de stationnement et dans la montée du château pour délimiter le bord de la voie. M. Florian JEAN remarque qu'elles sont surdimensionnées.
- Monsieur Christophe INGLEBERT nous signale un habitant en grande détresse sur la commune. Monsieur le Maire répond qu'il est au courant et que cette personne a déjà été signalée aux services sociaux. Madame Honorine BOURHY évoque une aide éventuelle du CCAS afin de lui faire des courses. Contact sera pris avec l'assistante sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt le conseil municipal à 20 heures 40.